

Marché de Noël d'Isneauville

Modalités de participation

Marché de Noël d'Isneauville – 5 et 6 décembre 2026

La ville d'Isneauville organise son **marché de Noël le samedi 5 et dimanche 6 décembre 2026 de 10h à 18h, dans la salle Amélie Mauresmo** (gymnase) du Centre Sportif du Cheval Rouge, au 1448 route de Neufchâtel.

Conditions de participation

Cette année, une **participation financière de 15 € par table** sera demandée, l'intégralité des fonds collectés étant reversée à une association humanitaire. Ce marché est ouvert aux artisans, commerçants, producteurs, artistes et particuliers présentant des créations en lien avec l'esprit de Noël.

Inscriptions

Pour participer, veuillez **compléter le formulaire d'inscription avant le vendredi 30 octobre 2026**. Ce formulaire constitue une pré-inscription et ne garantit pas une place immédiate. Après examen des candidatures, les élus de la ville procèderont à la sélection des exposants. Une confirmation officielle sera envoyée au fur et à mesure des inscriptions dans les meilleurs délais.

Modalités de paiement

Suite à la confirmation officielle, **le règlement devra être effectué en chèque** (le libellé du chèque vous sera transmis par mail), **au plus tard la semaine du 16 au 20 novembre 2026 (hors mercredi après-midi)**, et déposé auprès de Quentin Quitteville, responsable du service culturel, à la Mairie (Place de la mairie - 76230 Isneauville). En cas d'absence, il sera possible de remettre votre chèque à l'accueil de la Mairie, qui se chargera de le transmettre au service concerné.

Accueil et installation

- **Samedi 5 décembre 2026** : Installation à partir de 8h (ouverture au public à 10h)
- **Dimanche 6 décembre 2026** : Installation à partir de 9h (ouverture au public à 10h)

Les emplacements seront attribués par le service culturel de la ville, qui fournira les tables et chaises et grilles d'exposition. Selon les disponibilités, des prises électriques et rallonges pourront être mises à disposition.

Marché de Noël d'Isneauville

Modalités de participation – Page 2

Obligations des exposants

- **Présence requise les deux jours.**
- Les créations exposées doivent être de **nature artisanale**.
- Démontage des stands le dimanche à partir de 18h.

Responsabilité

Les objets exposés restent sous la responsabilité des exposants. La ville d'Isneauville décline toute responsabilité en cas de perte, vol, casse ou détérioration des marchandises. Chaque exposant s'engage à avoir une assurance responsabilité civile couvrant sa participation à l'événement. **La salle sera sécurisée par alarme durant la nuit du samedi.**

Questions et informations

Pour toute question, contactez le service culturel :
Par email : culture@ville-isneauville.fr
Par téléphone : 07 85 55 90 21 | 02 35 32 36 34